

MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA
PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DECRET N° 83/972 /MPS.DGTFF.DFP. 28

Portant intégration et nomination de
Monsieur MPOUKOU-MBEMBE André, dans les
cadres de la catégorie 1, hiérarchie 1,
des Services Techniques (Agriculture).-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU
GOUVERNEMENT,

(I S S :

D.G.B.

- ✓u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
- ✓u la loi n° 25/80 du 13.11.1980 portant amendement de l'article 47 de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
- ✓u la loi 15/62 du 3.2.1962 portant statut général des fonctionnaires ;
- ✓u l'arrêté n° 2087/PE du 21.6.1958 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ;
- ✓u le décret n° 60/90 du 3.3.1960 fixant le statut commun des cadres de la catégorie 1 des Services Techniques ;
- ✓u le décret n° 62/130/PE du 9.5.1962 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires ;
- ✓u le décret n° 62/195/PE du 5.7.1962 fixant la hiérarchisation des diverses catégories des cadres ;
- ✓u le décret n° 62/197/PE du 5.7.1962 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62 du 3.2.1962 portant statut général des fonctionnaires ;
- ✓u le décret n° 62/198/PE du 5.7.1962 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat ;
- ✓u le décret n° 63/81/PE-BE du 26.3.1963 fixant les conditions dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que doivent subir les fonctionnaires étrangers, notamment en ses articles 7 et 8 ;
- ✓u le décret n° 67/50/PE-BE du 24.2.1967 réglementant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et rapprochements ;
- ✓u le décret n° 74/470 du 31.12.1974 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/PE du 5.7.1962 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;
- ✓u le décret n° 79/154 du 4.4.1979 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- ✓u le décret n° 80/644 du 28.12.1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
- ✓u le rectificatif n° 81/016 du 26.1.1981 au décret n° 80/644 du 28.12.1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
- ✓u le décret n° 81/017 du 26.1.1981 relatif aux intérimaires des Membres du Gouvernement ;
- ✓u le décret n° 83/380 du 3.5.1983 portant nomination d'un Membre du Conseil des Ministres ;
- ✓u l'arrêté n° 5557/LEN-UNIG du 13.06.1981 portant création du Diplôme d'Ingénieur de Développement Rural, en Cycle Long de l'Institut de Développement Rural ;
- ✓u la lettre n° 0329/DGRS-01-83 du Directeur Général de la Recherche Scientifique transmettant le dossier de candidature constitué par l'intéressé ;

D.C.F.

Yb

ARTICLE 1ER.- En application des dispositions du décret n° 60/90 du 3 Mars 1960 susvisé, Monsieur WFOUKOU M'BAKALA Ingré, né le 26 Juin 1955 à Pointe-Noire, titulaire du Diplôme d'Ingénieur de Développement Rural (Session du 28 Mars 1983), obtenu à l'Université Marien NGUABI, est intégré dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie 1, des Services Techniques (Agriculture) et nommé au grade d'Ingénieur d'Agriculture Stagiaire, indice 710.

ARTICLE 2.- L'intéressé est mis à la disposition du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage.

ARTICLE 3.- Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

BRASSAVILLE, le 6 Décembre 1983

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre de l'Agriculture
et de l'Elevage,

Marius MOUNIBENGA.-

Le Ministre du Travail et de
la Prévoyance Sociale,

Bernard COMBO M'BAION.-

Colonel Louis SYLIM IN-GOMA.-

Le Ministre des Finances,

Itini Gabetoumba LKOUNDZOU.-

AMPLIFICATIONS :

JORPC.....	1
DGTFP/DFP.....	3
DFP/BST.....	1
D.G.E.....	3
D.C.F.....	1
M.I.L.E.L.....	2.
DOSSIER.....	3
INTERESSE.....	1
SGCI/BC.....	2./-